

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 05/06/2023

OBJET : Tarifs de mise à disposition des salles Municipales, sur la Commune de Anse à compter du 1^{er} juillet 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 28

Date convocation 30/05/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaients présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Céline BABUS, Karim MOYENIN OUARDI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Luc FERJULE à Max DURMARQUE

Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT

Didier RICHERD à Daniel POMERET

Excusés :

Alexis VERMOREL

Angélique ALFRED secrétaire de Mairie assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.



Suite à l'augmentation importante du coût de l'énergie, les tarifs de mise à disposition des salles Municipales, sur la Commune de Anse changent à compter du 1er juillet 2023

Liliane BLAISE propose les tarifs ci-dessous :

TARIFS ANSOLIA

		Entreprises Institutionnels Associations Hors Anse	Partenaires Institutionnels	Particuliers	Associations Ansoises et extérieures d'intérêt Ansois	Evénements Municipaux	Spectacles écoles et autres communes
A1 Configuration séminaire Ansolia + Hall + gradins	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	3 000 € 5 000 €	2 000 € 3 000 €	Non dispo Non dispo	1 500 € 2 500 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
B configuration banquet Ansolia + Hall + espace traiteur	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	5 000 € 7 000 €	3 000 € 4 000 €	Non dispo Non dispo	2 500 € 3 000 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
A2 configuration culture Ansolia + Hall (gradins, régie)	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	5 000 € 7 000 €	3 000 € 4 000 €	Non dispo Non dispo	2 500 € 3 000 €	Gratuit Gratuit	500 € Non dispo
C configuration salon Ansolia + Hall (stand)	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	5 000 € 7 000 €	3 000 € 4 000 €	Non dispo Non dispo	2 500 € 3 000 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
D configuration sports Ansolia + Hall + gradins	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	3 000 € 5 000 €	2 000 € 3 000 €	Non dispo Non dispo	1 500 € 2 500 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
Hall Ansolia	Journée semaine (mardi à jeudi)	800 €	500 €	Avril-sept : 300 € Oct-mars : 400 €	Avril-sept : 350 € Oct-mars : 450 €	Gratuit	Non dispo
	Forfait week-end (vendredi à lundi)	1 000 €	600 €	Avril-sept : 300 € Oct-mars : 400 €	Avril-sept : 350 € Oct-mars : 450 €	Gratuit	Non dispo
DEPOT DE GARANTIE		3 000 €				Gratuit	

	hiver	été	
Participation fluides énergie	200 €	100 €	Régie/jour
	200 €	100 €	300 €
	300 €	200 €	300 €
	300 €	200 €	300 €
	300 €	200 €	300 €
	200 €	100 €	300 €
	100 €	0 €	300 €
	100 €	0 €	300 €

TARIFS SALLE DES COLONNES

		Entreprises Institutionnels Associations Hors Anse	Partenaires Institutionnels	Particuliers	Associations Ansoises et extérieures d'intérêt Ansois	Evénements Municipaux	Spectacles écoles et autres communes
A1 Configuration séminaire	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	Non dispo 5 000 €	Non dispo 3 000 €	Non dispo Non dispo	Non dispo 2 500 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
B configuration repas	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	Non dispo 7 000 €	Non dispo 4 000 €	Non dispo 3 000 €	Non dispo 3 000 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
A2 configuration spectacle	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	3 200 € 7 000 €	800 € 4 000 €	Non dispo Non dispo	700 € 3 000 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
C configuration repas spectacle mariage etc.	Journée semaine (mardi à jeudi) Forfait week-end (vendredi à lundi)	3 200 € 7 000 €	800 € 4 000 €	Non dispo 3 000 €	700 € 3 000 €	Gratuit Gratuit	Non dispo Non dispo
DEPOT DE GARANTIE		3 000 €				Gratuit	

	hiver	été
Participation fluides énergie	200 €	100 €
	200 €	100 €
	300 €	200 €
	300 €	200 €
	300 €	200 €
	300 €	200 €

Tarifs location des salles : FOYER RURAL / LA CLAIRIERE / P'TIT ANSOLIA / ESPACE BERTRAND / LUCIEN BLANCHARD / BERNARD LAVAL / CASTELCOM

		Entreprises Institutionnels Associations Hors Anse	Partenaires Institutionnels	Particuliers Ansois	Associations Ansoises et extérieures d'intérêt Ansois	Evénements Municipaux	Spectacles écoles et autres communes
Foyer Rural	Journée Semestre (du mardi au jeudi)	400 €	200 €	200 €	100 €	Gratuit	
	Forfait week-end (vendredi à lundi)	1 500 €	1 000 €	500 €	500 €	Gratuit	
Caution 800 euros							
La Clairière (priorité aux fêtes de familles sans musique)	Caution 800€	1 200 €	600 €	500 €	500 €	Gratuit	
P'tit Ansolia + salle réunion	Journée semaine (du mardi au jeudi)	800 €	500 €	Avril-sept : 300 € Oct-mars : 400 €	Avril-sept : 350 € Oct-mars : 450 €	Gratuit	Non dispo
	Forfait week-end (vendredi à lundi)	1 000 €	600 €	Avril-sept : 300 € Oct-mars : 400 €	Avril-sept : 350 € Oct-mars : 450 €	Gratuit	Non dispo
Espace Bertrand	Caution 250 €	500 €	500 €	300 €	200 €		
Lucien Blanchard / Bernard Laval	Pas de caution	100 €	100 €	Don CCAS	Gratuit		
DEPOT DE GARANTIE		800 €				Gratuit	

	hiver	été	
Participation fluides énergie	40 €	20 €	Régie/jour Agent Commune
	200 €	100 €	
	200 €	100 €	
	200 €	100 €	
	200 €	100 €	
	100 €	0 €	

	hiver	été	
Participation fluides énergie	50 €	50 €	Régie/jour Agent Commune
	200 €	100 €	
	100 €	100 €	
	300 €	150 €	

- Ouï l'exposé
- Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL

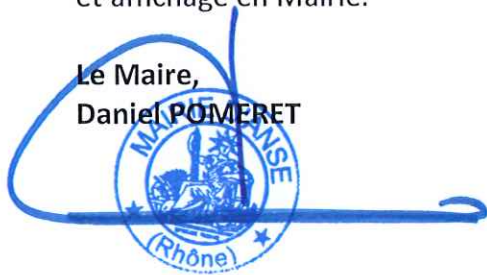
A l'unanimité des membres présents

1°) APPROUVE les nouveaux tarifs ci-dessus

2°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

A blue ink signature of the secretary, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line.